

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO

Téléphone : 03.44.27.10.02

Vote des subventions aux associations pour 2025

Date de convocation :

25.03.2025

Date d'affichage

25.03.2025

N°06-2025

Membres élus : 15

Présents : 11

Abstention : 0

Pour : 15- Contre :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à dix-neuf heures neuf minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Présents : Madame VARLET Nathalie, Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame FILIPIDIS Marine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NIODO Patrick, Madame LETURQUE Maud, Madame LEGOVIC Sandrine, Madame VIVIER Maryline, Madame DUROYAUME Manuella, Monsieur GOUSSET Sébastien

Absents excusés

Monsieur JEAN Mikaël donne pouvoir à Madame FASSI Sandrine,
Monsieur MANESSE Éric donne pouvoir à Monsieur DEGLAVE Laurent
Monsieur TRIN Christian donne pouvoir à Madame VARLET Nathalie
Monsieur Kévin CLEROY donne pouvoir à Madame DUROYAUME Manuella

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Sandrine FASSI est désignée secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame le Maire

Madame le Maire remercie les associations pour leur investissement. Elle rappelle que le vote des sommes attribuées aux associations fait l'objet d'une délibération séparée.
Les dossiers retenus des associations sont complets et recevables.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'attribuer aux associations les subventions suivantes :

BAKOLY : 400 €
PIQU'HARDIE : 100 €
SAINT-VAAST NATURE : 150 €
BILLARD : 950 €
Resto du Cœur de Mouy : 200 €
Secours Populaire : 500 €
Secours Catholique : 200 €
FNACA : 200 €
Les Amis du Festival : 300 €

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 03.04.2025



Le Maire

Nathalie VARLET

